

## ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez atteste avoir procédé à la date du 16 décembre 2022 à l’affichage de la délibération du conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 portant prescription de la deuxième révision allégée du Plan Local d’Urbanisme de la commune de Lacq, et ce pendant une durée minimale d’un mois.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Mourenx, le 3 janvier 2023



Le Président,

**Patrice LAURENT**